

Note de synthèse

Contexte

Le développement de la production d'asperge est limité dans certains territoires à cause d'attaques importantes de ravageurs du sol (Taupins, myriapodes, mouche des semis). La maîtrise de ces ravageurs est une condition indispensable à la production dans ces territoires.

La molécule la plus efficace pour la protection contre le *Stemphylium* (chlorothalonil) a connu de fortes restrictions en 2013 (une seule application tous les 3 ans) compliquant la maîtrise de cette maladie du feuillage. Cette dernière passera par des applications plus ciblées sur les périodes à risque (modélisation), la recherche de nouvelles spécialités commerciales efficaces (chimiques ou de bio-contrôle) ou la mise au point de stratégies de traitement.

Protocole

Ravageurs du sol : l'essai, en rangs complets, combine des méthodes répulsives au buttage et des méthodes curatives en végétation pour réduire les populations

Stemphylium : trois types d'essais : tests de modèles de contamination, efficacité de différentes spécialités, test de différentes stratégies.

Principaux résultats

Ravageurs du sol : en 2015, les essais de substances répulsives ont montré un léger effet du son de moutarde. L'efficacité du traitement curatif en végétation ne se mesurera que lors de la récolte 2016.

Stemphylium : Pour la modélisation, les modèles ont permis une moins bonne protection que des applications systématiques, probablement liée à des seuils de déclenchement un peu trop élevés. L'essai efficacité a permis de montrer l'intérêt de spécialité à base de cuivre par rapport à une stratégie de référence et certains produits de bio-contrôle. Il n'y a pas eu d'essai stratégies en 2015.

Diffusion

Rapport d'activités annuel, Diffusion des comptes rendus sur la base de données du CSU et sur le site internet d'Invenio.

Visite des essais par les producteurs et techniciens (28/09/15), Groupes de Travail Régional (13/10/2015) et national (25/11/15), restitution dans des réunions techniques OP (09/02/16, 18/03/16).

Pour avoir des informations complémentaires sur le programme, contact : PLAS Stéphan – s.plas@invenio-fl.fr



La responsabilité du
ministère chargé de
l'agriculture ne saurait être
engagée.

